

L'écho du Parc

DOSSIER

Tempête, nature et paysages

ACTUALITÉS

Rambouillet ouvre
la porte du Parc

TERRES VIVANTES

Silicon Vallée ...
de Chevreuse

ÉCOLOGIE

La mante religieuse,
ange déchu ?

n° 19 - mai 2000

LE MOT DU PRÉSIDENT

VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS... DE CHEVREUSE

L'aménagement du territoire est la seconde mission des parcs naturels régionaux. Une mission qui s'articule autour de deux objectifs, la maîtrise de l'urbanisation et le développement économique. La maîtrise de l'urbanisation vise en premier lieu à limiter la croissance de la population pour réduire au minimum la consommation de nouveaux espaces naturels. La croissance ne constitue pas une fin en soi, ni une politique.

Maîtriser l'urbanisation, c'est aussi préserver ou restaurer certains équilibres sociaux. A cet égard, la Charte du Parc comporte des engagements clairs et plusieurs communes ont réalisé récemment des logements à loyer modéré, principalement pour permettre à de jeunes couples de s'installer. Dans ce contexte particulier, le projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbains qui est en cours d'examen par le Parlement constitue un gros sujet de préoccupation : comment réaliser un nombre très important de logements sociaux pour atteindre le quota requis par la loi alors même que les espaces ouverts à l'urbanisation d'ici 2015 ne pourraient en aucun cas y suffire ?

Il y a donc une réelle incompatibilité entre les normes fixées actuellement par ce projet de loi et les objectifs de la Charte qui viennent d'être approuvés par l'Etat. C'est pourquoi, en étroite liaison avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, nous avons entrepris une active campagne d'information auprès des parlementaires pour l'amender. Un Parc vivant, c'est un Parc où des entreprises dont les activités sont compatibles avec la protection de l'environnement peuvent prospérer et créer de l'emploi sur place. Outre l'artisanat et le commerce qui peuvent bénéficier d'aides à la modernisation dans le cadre de l'ORAC, le Parc vient de passer un accord avec un établissement bancaire pour aider les entreprises de l'hôtellerie-restauration qui souhaitent se moderniser. Mais on l'ignore trop, on trouve aussi dans "la Silicon vallée de Chevreuse" des entreprises à la pointe du progrès scientifique et technique que vous découvrirez en lisant ce numéro.

Bonne lecture à la découverte du Parc.
Le Président du Parc



© Photo David Ducastral. Tous droits réservés.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE
Château de la Madeleine
BP 73
78460 CHEVREUSE
01 30 52 09 09



Actualités

Rambouillet ouvre la porte du Parc

25 mars 2000 : Le Parc signe la première convention ville-porte avec Rambouillet, sorte de traité de bon voisinage. La dynamique de coopération ville-campagne est lancée.

3

Terres vivantes

Silicon Vallée... de Chevreuse

Le Parc compte en son sein un millier d'entreprises. Planter sa société dans un espace privilégié, loin du bruit et de la pollution présente pour beaucoup un intérêt. Le succès est-il au bout du pré ? Témoignages.



4

Découvertes

Habitat social, pour un développement équilibré du territoire

Les communes du Parc se sont engagées, au travers de la nouvelle charte, dans un programme de développement de l'habitat locatif, et plus particulièrement de création de logements sociaux. Parfaitement intégrés dans le paysage, ils permettent de maintenir les jeunes dans notre vallée. Enquête.

6

Portrait

Avez-vous goûté le P'tit St Rémy ?

Bienvenue à la ferme des Catteau ou selon l'appellation officielle à la "ferme de Coubertin". Toute la famille vous accueille le temps de déguster un P'tit St Rémy.



8

Ecologie

La mante religieuse, ange déchu ?

La mante religieuse revient dès le mois de mai dans les jardins. Cherchez bien.

10

Dossier

Tempête, nature et paysages

Dans sa violence, la tempête de Noël 1999 n'a pas épargné le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse. Le Parc a engagé un important travail de restauration des sentiers et des rivières tandis que l'ONF met les bouchées doubles pour la réouverture progressive de la forêt.



11

Patrimoine

Saint-Lambert-des-eaux : le retour aux sources

À Saint-Lambert-les-Bois. Ainsi près de 30 millions de bouteilles sont remplies annuellement d'un savant mélange titré H₂O, étiquetées onde pure de la Vallée de Chevreuse. Rencontre.

15

Perspectives

PNR, pour un monde sans fil

Électricité, téléphone, éclairage public... Depuis près de dix ans déjà, le Parc aide les communes à effacer ces lignes aériennes disgracieuses de leurs coeurs de villages. 19 200 mètres de rues et routes ont été libérées de tous les réseaux aériens.



16

Événement

Des fêtes pour l'an 2000

Depuis le début de l'année, en France et dans le monde entier, les fêtes se multiplient pour célébrer l'an 2000. Dans le Parc, plusieurs communes ont proposé des animations. Avec les beaux jours, le programme se poursuit.

17

Voix du Parc

La tempête de décembre et l'effet de serre

Entretien avec René Le Théry, Ingénieur Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts, ancien directeur technique de l'ONF



18

LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 84 98 05	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Le Mesnil Saint-Denis	01 30 13 86 50
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Saint-Lambert-des Bois	01 30 43 76 25
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Senlis	01 30 52 50 71
◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Levis-Saint-Nom	01 34 61 82 05		



Rambouillet ouvre la porte du Parc

Lorsque le Parc naturel régional a été créé en 1985, c'était avant tout pour préserver son territoire de la marée urbaine. "Il n'y avait pas d'hostilité à l'égard des villes aux alentours, précise le président du Parc, mais la volonté de jeter les bases d'un aménagement du territoire cohérent et équilibré dans le sud des Yvelines". Quinze années plus tard, la deuxième charte approuvée, le pari est gagné. "Les deux espaces se conçoivent en termes de complémentarité". Pour preuve, la signature le 25 mars de la première convention ville-porte avec Rambouillet. La dynamique de coopération ville-campagne est lancée.



Signature de la convention VP ▲

© Alexandre Mari - PNR Chevreuse

Premier samedi du printemps. Les futurs conjoints ont choisi pour cet engagement un lieu hautement symbolique, le site de l'étang de la Tour sur la commune de Vieille-Église. Ligne de partage des eaux entre les deux territoires, espace naturel de qualité, on ne pouvait trouver mieux pour institutionnaliser ce traité de bon voisinage.

Un acte en six engagements

La convention matérialise une volonté commune de coopération, un partenariat qui, s'appuyant sur une forte notion d'intérêt partagé, est fondé sur des échanges couvrant six domaines : la valorisation touristique, le développement économique, le développement culturel, l'éducation à l'environnement, la communication et la prise en compte du paysage et du cadre de vie.

Etang de la Tour ▼

Une convergence des objectifs

Cela signifie concrètement que, désormais, le Parc et la commune ne réfléchiront plus à l'échelle de leur simple territoire mais bien à celle des deux entités. À quelques kilomètres l'un de l'autre, les deux conjoints devront, à l'avenir, composer ensemble. "Vous (le Parc) êtes aux confins d'une urbanisation aujourd'hui rampante, hier galopante. Vous avez su arrêter cette marée, qui comme au Mont Saint-Michel arrivait au galop. Grâce à votre action, vous avez été les protecteurs de Rambouillet", affirme Gérard Larcher, sénateur-maire de Rambouillet. "Nous devons poursuivre cette coopération aujourd'hui, ne plus opposer la ville à la non-ville, mais bien adopter une démarche fondée sur la notion de bénéfice partagé."



© PNR Chevreuse

Des synergies seront trouvées dans les différents domaines. En matière d'éducation à l'environnement, préoccupation forte des Rambolitains, le Parc fera bénéficier la ville de son expérience. Sur les questions d'écologie urbaine, ce sera au tour de Rambouillet d'apporter ses compétences au Parc. Un rapprochement des deux services d'urbanisme permettra de travailler sur l'aménagement des entrées de villes, la signalétique, la valorisation du paysage...

Un développement harmonieux

Un des axes forts de la convention porte sur le développement économique. Le texte prévoit que la proximité du patrimoine naturel du Parc pourra être mis en avant par la commune pour inciter les entreprises à choisir Rambouillet. Cela ne signifie pas que la ville doit concentrer les emplois et les loisirs.

"Nous avons la ferme intention de maintenir et conforter une dynamique locale qui repose, entre autres, sur l'activité économique, mais une activité économique qui soit compatible avec l'environnement. Nous disposons actuellement d'un potentiel de développement important grâce aux petites entreprises

qui travaillent pour le compte de clients installés dans les villes voisines et qui pourront trouver chez nous un cadre de vie de qualité. Ce sont souvent des entreprises de services qui utilisent les nouvelles technologies", soutient le Président du Parc. Pour cela, la ville s'est engagée par la convention à soutenir l'effort de développement économique du Parc, notamment en informant les entreprises susceptibles de s'y installer des possibilités qu'il offre. Preuve que nos deux partenaires sont bien sur la même longueur d'ondes.

"Le succès de cette convention repose désormais sur la volonté des hommes et des femmes". Nous avons aujourd'hui toutes les raisons d'y croire : la cérémonie du 25 mars s'est achevée sous des trombes d'eau. Mariage pluvieux, mariage heureux ...

Hélène Binet ■

Solidarité ville-campagne, un objectif des Parcs

Dans un souci de solidarité villes-campagne, les Parcs naturels régionaux entretiennent des relations privilégiées avec les communes urbaines situées à leur périphérie (accueil de scolaires, information touristique, sensibilisation des habitants, actions de formation...) Ce sont les villes-portes du Parc.

A lire : la revue Parcs N°38

Dossier : " Parcs et villes, quelle dynamique pour l'avenir ? "

Cure de jouvence pour les "Renommées"

Elles sont six. Six magnifiques statues ailées qui viennent de retrouver leur place à Paris, sur le toit de l'Opéra Garnier où elles représentent, regroupées en deux ensembles monumentaux, la Musique et la Poésie.

Réalisées par le sculpteur Charles Gumery en 1863, c'est dans un état pitoyable, rongées par la rouille et la pollution, souillées par les pigeons, qu'elles avaient pris le chemin de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour se refaire une beauté à la

Fondation de Coubertin. Il a fallu une année entière et pas moins de 7000 heures de travail minutieux aux chaudronniers et Compagnons du Devoir, pour leur redonner toute leur splendeur, sous l'œil vigilant d'Yvon Rio, responsable de l'atelier de restauration.

Fin février, ces anges à nouveau resplendissants ont pu reprendre la route du retour, vers le ciel de Paris.

Le tourisme s'engage sur la qualité

Signalisation, affichage, accueil, réservation, promotion touristique : la Chambre de commerce et d'industrie et le Comité départemental du tourisme ont fait le point sur la qualité de l'accueil touristique dans le département des Yvelines.

Entre juillet et décembre derniers, ils ont procédé à un audit auprès de 141 établissements, hôtels, restaurants, gîtes, offices du tourisme et sites, et distingué parmi ceux-ci 16 lauréats de la qualité. Une charte qualité est également en préparation, et les professionnels pourront bientôt bénéficier d'action de formation et d'un soutien pour la promotion de leur établissement.

Prêts privilégiés

Afin d'encourager les cafés, hôtels et restaurants à se moderniser, le Parc a signé une convention de partenariat avec la B.P.ROP Banque Populaire et la Société de Caution Mutuelle des Artisans pour la mise en œuvre de prêts à taux privilégiés.

Un cumul est possible avec les prêts bonifiés d'Etat accordés pour les travaux de mise aux normes d'hygiène des cuisines et sanitaires. Contact : Christine Haccard au 01 30 52 89 46.



© Alexandre Mari - PNR Chevreuse



Mercure d'or pour la Jardinerie de Chevreuse

Recevoir un Mercure pour ses actions en faveur de la nature, un comble ! La Jardinerie de Chevreuse s'est pourtant bel et bien distinguée par le développement de sa productivité lié à sa volonté de protéger la nature et préserver le site qui accueille ses locaux, et a donc reçu un Mercure d'or. Ainsi en a décidé l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.

La petite exploitation agricole et horticole de la ferme du Breuil, devenue Jardinerie en 1969, constitue aujourd'hui l'un des premiers employeurs du commerce de détail de la commune. Son succès tient, entre autres, à une proposition variée de produits phytosanitaires et d'engrais répondant aux normes de l'agriculture biologique. Le choix de plants, graines et semences s'inscrit dans la volonté de maintenir la biodiversité. Autant de démarches commerciales qui méritaient d'être encouragées.

Produits de jardin à éliminer ?

Étiquettes arrachées, sacs mouillés... Pour ceux qui souhaitent se débarrasser de produits de traitements et engrais inutilisés ou inutilisables, la Jardinerie de Chevreuse a mis en place un système de récupération des poudres, liquides, aérosols et granules qu'elle fait ensuite traiter dans le respect des contraintes environnementales. On est prié d'apporter les produits dans des sacs individuels, si possible avec leur emballage d'origine.

La gourmandise sera récompensée

Appel aux vieilles recettes : soupes, terrines, ragoûts, marmites... Vous connaissez d'anciennes recettes locales ? Plutôt que d'en garder jalousement le secret, faites-en partager le plaisir, en les envoyant au Parc (à l'attention de Christine Haccard). C'est en collaboration avec les restaurateurs de la Haute Vallée de Chevreuse qui pourront ainsi inscrire ces spécialités à leur carte, que le Parc lance cet appel. L'objectif est de faire découvrir ou re-découvrir les produits du terroir et le savoir-faire de nos grands-mères. Un jury récompensera les recettes les plus savoureuses ainsi redécouvertes.

“Au cœur d'un environnement exceptionnel, et à deux pas de la capitale, société exposée plein sud, sans vis-à-vis, vue panoramique sur ses activités, vous invite à découvrir son savoir-faire dans un cadre exceptionnel...” Voilà qui pourrait être l'accroche de l'une des mille entreprises du Parc évoquant trois de ses atouts : son cadre de vie, sa situation périurbaine et son développement économique. Le succès est-il au bout du pré ? Témoignages.

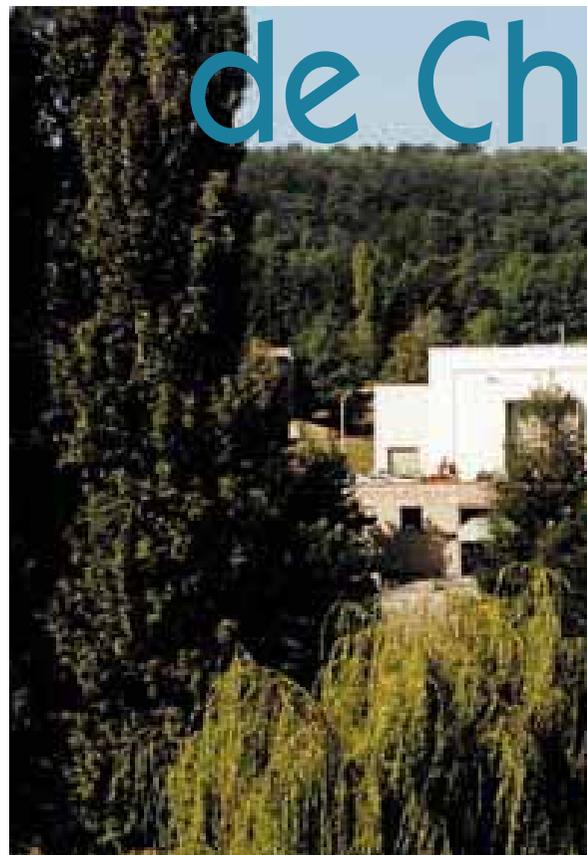
Si l'on commence à mieux connaître les activités commerciales et artisanales du Parc (sujet abordé dans les précédents numéros de L'écho du Parc), la présence de PME-PMI semble plus confidentielle. Pourtant, plus d'un chef d'entreprise a choisi d'œuvrer loin du bruit et de la pollution, dans un havre de verdure apaisant. Implanter sa société dans un espace privilégié présente un certain nombre d'intérêts, que ce soit dans des locaux adaptés ou au fond d'un garage (esprit “start up”, es-tu là ?). Il serait évidemment inexact de généraliser la situation : ce n'est pas le site qui garantit le succès. Il peut tout simplement y contribuer en offrant aux acteurs de l'entreprise un cadre de travail privilégié et aux clients une image positive de la société. Les exemples ci-après confirment ces atouts. Notez que nous n'avons pas cherché à obtenir un échantillon représentatif des entreprises du Parc, nous nous sommes plutôt orientés vers des sociétés high-tech ayant délibérément fait le choix de s'implanter dans l'une des 21 communes du Parc.

Parmi les pôles d'activités économiques, l'un d'entre-eux, situé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, présente un profil remarquable, il s'agit du Domaine Saint-Paul. Vous connaissiez ? Sur 73 hectares de bois et pelouses, une vingtaine d'entreprises spécialisées pour la plupart dans les secteurs de la haute technologie et du bâtiment (laboratoires d'études et d'essais), occupent 30 000 m² de bâtiments et emploient près de 320 personnes. À ce chiffre s'ajoute celui des stagiaires et séminaristes reçus au centre de formation que gère le propriétaire du domaine. Deux sociétés ont rejoint ce site en 1999, nous les avons rencontrées.

L'énergie maîtrisée chez soi

Homedia intervient dans le domaine de la domotique (ensemble des techniques de gestion automatisées appliquées à l'habitation). Ses dirigeants ont conçu un système qui permet de commander tous les appareils électriques de la maison à partir d'un micro-ordinateur afin d'optimiser la consommation d'énergie (EDF offre d'ailleurs une prime d'installation). “Notre brevet consiste à utiliser le système de transmission par courant porteur via un émetteur et des modules récepteurs compatibles avec tous les systèmes existants sur le marché, c'est la solution universelle” explique Christian Aymé l'un des deux associés fondateurs de la jeune entreprise. “Lorsque nous avons démarré notre projet en 1996, je ne connaissais pas l'existence du domaine Saint-Paul alors que j'en étais voisin ! Après la phase d'étude industrielle, nous nous sommes installés il y a un an dans ce bâtiment qui est l'ex-centre d'essai de la domotique. Les locaux sont donc parfaitement adaptés à notre activité et connus de ses grands acteurs. Notre clientèle d'industriels apprécie le calme et le cadre du site qu'elle rejoint par le RER, puis par bus-navette.” Le concept d'Homedia, à peine créé,

Silicon de Ch



▲ Domaine de Saint-Paul

évolue déjà vers des fonctions de télécommande par internet et téléphone portable. “Nos applications concernent 300 millions de foyers en Europe et aux USA”, confie Christian Aymé. Mais pour suivre nos ingénieurs entrepreneurs, il faudra aussi adapter l'infrastructure locale par un réseau à très haut débit. Avec de telles perspectives, Homedia prévoit une dizaine de recrutements (commerciaux et ingénieurs) sur l'année.

Bon nez, bon œil

En 1989, Viviane Dargery choisit l'autonomie. Elle crée son entreprise DDM avec pour logo le frêne qu'elle aperçoit depuis ses locaux : le garage de sa maison à Choisel. L'entreprise passe vite du négoce de matériel médical à sa

conception, sous l'impulsion de son mari, Bruno, qui crée la première caméra ORL. Face à cette première expansion, quitter Choisel et le frêne serait un déchirement. Alors, les Dargery agrandissent la maison. “La qualité de vie était bonne pour les collaborateurs, venir travailler à la campagne, c'était plus sympa”, explique Viviane. Mais DDM grandit encore et



▲ La lunette caméra Mikdi, l'une des trouvailles géniales de Bruno Dargery.



Vallée... evreuse



encore... "Notre secteur de haute technologie nous a contraint à envisager des locaux plus grands et représentatifs de ce que l'on faisait, ce qui a été un cas de conscience", confie celle qui avait opté pour un "petit" travail autonome, à la maison... "La ville ne m'attirait absolument pas. Je suis venue voir à tout hasard s'il y avait des locaux à louer dans le Domaine de Saint-Paul que je trouvais fabuleux. J'ai visité et ça a été le coup de foudre pour cette structure à la fois très moderne et jolie dans le contexte naturel. Nous nous sommes installés en janvier 99. Nous y sommes finalement encore plus heureux que chez nous, les conditions de travail sont extraordinaires, il y a un restaurant où l'on se rend à pied dans un environnement superbe. On peut difficilement trouver mieux..." DDM emploie aujourd'hui 15 personnes et a étendu son marché, régional à l'origine, à un échelon international. "Le site nous a ouvert la petite porte de la confiance supplémentaire", remarque Viviane Dargery.

Toute la lumière à La Celle-les-Bordes

14 juillet 1999, devant la mairie, au hameau des Bordes, le public découvre, ébahi, de grands faisceaux lumineux qui découpent le ciel. À 50 mètres de là, l'entreprise Durango s'est installée sept mois plus tôt. La société de Jean-François Chéron a prêté de puissants projecteurs pour un light-show surprenant : un matériel pro, du même acabit que celui que Jean-françois a mis en œuvre pour les spectacles de Jean-Michel Jarre ou de Johnny à Bercy. L'illumination scénique et la projection grande image (les célèbres écrans géants), c'est là toute l'expérience de

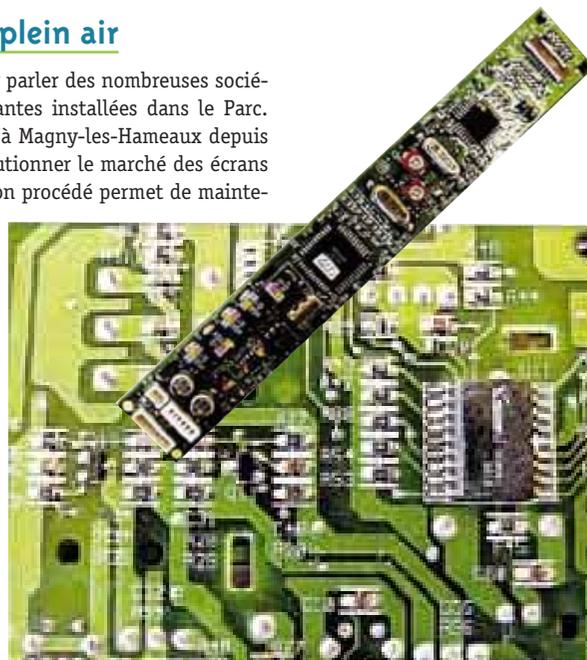
Jean-François et de son équipe capables de répondre aussi bien au cahier des charges de l'Opéra Bastille, du Palais des Congrès à Paris, du festival du Puy du Fou, de la valorisation des bâtiments du patrimoine... ou de la salle polyvalente de nos villages. Créée il y a sept ans, Durango a élu domicile à Nogent-sur-Marne puis à Saint-Arnoult-en-Yvelines jusqu'au jour où enfin, un local adapté se libéra à La Celle-les-Bordes. D'un côté, la maison d'habitation, de l'autre, ce qui ressemble à une grande dépendance abritant bureaux et ateliers, à l'orée d'un bois. "C'est le choix d'un mode de vie, joindre l'utile à l'agréable, confie-t-il, laconiquement. J'ai toujours rêvé de m'installer ici."

Puces élevées en plein air

La place nous manque pour parler des nombreuses sociétés innovantes et performantes installées dans le Parc. Citons Nemoptic implantée à Magny-les-Hameaux depuis 1998, qui s'apprête à révolutionner le marché des écrans plats à cristaux liquides. Son procédé permet de maintenir à l'écran l'information sans alimentation électrique. Perspectives : un tiers des afficheurs produits sur la planète d'ici cinq ans ! Plus abstrait mais tout aussi excitant, X-ion son voisin de Magny est le premier laboratoire au monde à travailler sur l'application à la nano-électronique des ions multichargés : une avancée majeure pour les technologies MOS utilisées par l'industrie électronique.

Fers à souder, oscilloscopes, ordinateurs... les contraintes polluantes et environnementales sont quasi inexistantes pour ces entreprises qui ont su trouver leur place dans le cadre du Parc naturel régional. Là où l'espace vert devient source rayonnante de la matière grise...

Patrick Blanc ■



▲ Le dôme du Grand Palais à Paris, mis en lumière par Jean-François Chéron.



Jadis à Châteaufort

De l'épicerie Rouennerie au bazar Au Petit Bonheur, du café coiffeur Valet à la mercerie Germain, en passant par la boulangerie, la boucherie-charcuterie et les nombreux cafés, hôtels et restaurants, c'est à une sympathique évocation des commerces d'autrefois que nous convie Châteaufort dans son bulletin municipal d'informations de février.

Magny d'un monde à l'autre

Cet ouvrage sur l'histoire de Magny-les-Hameaux au XX^e siècle prolonge la monographie des instituteurs qui portait sur le siècle précédent. Un regard sur l'évolution de la commune, une histoire récente fertile et souvent émouvante grâce à la mémoire de ses acteurs, habitants et élus. Du monde rural de l'avant guerre (la grande guerre) à l'avenir qui se dessine (Un village du XXI^e siècle, annonce le sous-titre), c'est toute une somme d'informations passionnantes qui s'anime sous la plume de Christophe Ferré, dans cet ouvrage réalisé avec la participation de l'écomusée, et en particulier de ses historiens, Jean Dominique Gladieu et Edouard Stephan.

Pour la bonne cause

À l'occasion de la journée nationale de lutte contre la mucoviscidose, le 1^{er} octobre prochain, la Vallée de Chevreuse vivra sa première Virade de l'espoir. Course à pied, randonnées pédestres et randonnée VTT partiront de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Les organisateurs comptent rassembler plus d'un millier de participants, entreprises, commerçants, associations, établissements scolaires, particuliers... pour collecter 100 000 francs (01 30 52 02 18 / 00 94 / 90 89).

Caprosi'Arts

Le 20 mai prochain, l'association "Au cœur de Chevreuse" organise une journée consacrée aux peintres et artisans d'art. De nombreux artistes exposeront leur œuvres en plein air dans les rues et les places les plus typiques du village, autrefois appelé Caprosia.

Habitat social, pour équilibré du territoire

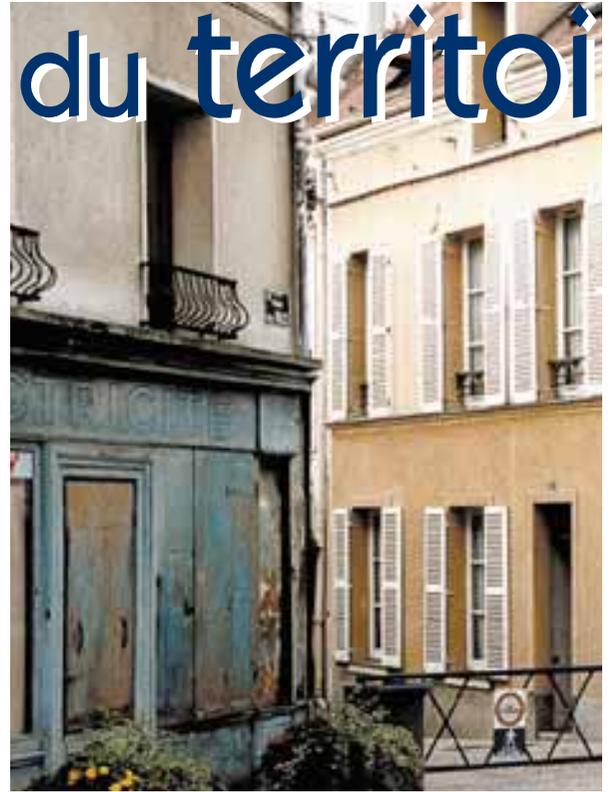
On parle souvent du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse comme d'un lieu de calme et de tranquillité, la verdure à deux pas de Paris... On évoque sa qualité de vie, ses parcs et ses jardins. On s'imagine alors y vivre et l'on tente d'y habiter ou de s'y maintenir. Dès lors la tâche se complique. Le prix du foncier est proche des marchés parisiens et le logement locatif est une denrée rare. Moralité, les candidats sont de plus en plus nombreux à rêver derrière les vitrines des agences immobilières et les jeunes à quitter notre vallée. Pour enrayer ce phénomène, les communes du Parc se sont engagées, au travers de la nouvelle charte, dans un programme de développement de l'habitat locatif, et plus particulièrement de création de logements sociaux.

Inverser la vapeur

En matière de logement locatif, la prise de conscience des élus ne date pas d'hier. Le diagnostic territorial établi en 1998 sur le Parc, sorte de radioscopie du territoire, faisait déjà apparaître ce besoin. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre 1975 et 1994, 76 % des logements construits sont des maisons individuelles, en majorité hors des centres bourgs. En 1990, 18,3 % des ménages du Parc occupent un logement locatif, alors qu'ils étaient plus de 20 % en 1982. Les logements à loyer modéré ne représentent alors que 5,6 % et se concentrent pour l'essentiel sur deux communes. Le Parc qui prône une certaine mixité sociale et un renouvellement des générations prend conscience de la nécessité d'agir pour obtenir l'arrêt du grignotage de l'habitat locatif et renverser, ne serait-ce que modestement, le processus enregistré.

Micro-programmes dans les villages

Dans les petites communes, modestes par le nombre de leurs habitants, plusieurs programmes de logements sociaux ont été entrepris grâce à la détermination des élus. "Il y a quelques années, la situation difficile dans laquelle se trouvait un enfant du pays, témoigne Madeleine Bourdoiseau, membre du Conseil municipal de Senlis, a incité le Conseil municipal à trouver une solution pour prévenir d'autres cas qui pourraient se présenter." Aujourd'hui deux logements sociaux ont été créés. Cette forme de témoignage est courante. "Une des premières motivations des communes rurales pour la mise en place de logements sociaux s'explique en grande partie par la volonté des élus de fixer les jeunes sur leur territoire", précise Gérard Riou, directeur de la Sogemac Habitat, S.A d'HLM. Jean-Jacques Thébaud, adjoint à l'urbanisme de Bonnelles confirme : "en 1990, il n'y avait sur notre



▲ À Chevreuse, les logements sociaux sont parfaitement intégrés au

territoire aucun logement à loyer modéré. Dans le même temps, la décohabitation de nombreux jeunes et l'apparition croissante de familles monoparentales faisaient émerger la demande de logements locatifs pour des demandeurs à revenu modeste. Pour maintenir ces populations, la commune a lancé en 1992 une première opération, créant 4 logements. En 1999, fort de cette expérience, nous avons poursuivi. Sept nouveaux logements sont en phase d'achèvement."

Mobilisation des logements communaux

Plusieurs villages du Parc se sont engagés dans cette même voie en rénovant leurs bâtiments communaux délaissés. Les presbytères de Bullion et Bonnelles ont été réhabilités en logements spacieux. À Auffargis et Cernay-la-Ville, de vastes appartements se sont substitués aux salles de cours désertées depuis plusieurs années. À Vieille-Église, une ancienne grange a été rachetée par la mairie et convertie en logements. À Senlis, une maison autrefois vétuste et insalubre accueille aujourd'hui deux habitations de caractère... Si l'on peut transformer, rénover, renouveler, il est possible également de construire, avec ou sans bailleur. À Chevreuse, 27 logements ont été construits à la Croix Saint-Lubin, à Bonnelles 11. Les deux communes ont fait appel à une société d'HLM dont l'objet est de construire et gérer ces logements locatifs. C'est elle qui assure également l'entretien et les relations avec les locataires. Mais, souvent lorsque les programmes sont de petite taille, les bailleurs hésitent à s'engager.



un développement



centre du village.

© Mairie de Chevreuse

Certaines communes ont alors entamé, seules, leurs programmes de logements. C'est notamment le cas de Bullion qui s'est engagée dans une opération mixte, c'est-à-dire couplant logement social et local d'activité sur un terrain formant une "dent creuse" dans le tissu bâti du village. Le projet avance prudemment. La commune souhaite travailler globalement : conserver la physionomie de son bourg, développer une activité qui favorisera l'animation locale et participera à l'équilibre social. "Cette démarche est particulièrement intéressante", souligne Bernard Rombauts, architecte du Parc, impliqué dans le projet. Elle permet de satisfaire plusieurs objectifs de la charte : densifier les bourgs, créer des logements locatifs et dynamiser la vie locale. Trois en un ! La commune a travaillé avec le Parc dès l'origine du projet et de cette façon, nous espérons aboutir à une réalisation de qualité soigneusement intégrée au bâti du village".

Le logement social, une obligation pour les communes les plus peuplées

Pour les quatre communes les plus peuplées du territoire, c'est la loi d'orientation sur la ville (LOV) votée en 1991 qui les a incitées à créer du logement social. L'objectif premier de cette loi était de répartir harmonieusement le logement social sur le territoire, de façon à empêcher la formation de ghettos. Dans le Parc, Magny-les-Hameaux, Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le Mesnil-Saint-Denis sont concernées. La commune de Magny, très en avance sur ce terrain, poursuit tout naturellement son programme entrepris depuis plusieurs années (888 logements ont été créés à

ce jour). Les trois autres villes choisissent de s'associer au sein d'un SIVU* pour mettre à l'étude un programme local de l'habitat. En 1995, elles s'engagent dans la première tranche de création de logements sociaux (20 à Chevreuse et au Mesnil, 80 à Saint-Rémy). La seconde phase (1998/2000) prévoit une accélération du processus avec 90 nouveaux logements pour Saint-Rémy, une centaine pour Chevreuse et 40 pour le Mesnil. Pour ces communes, la tâche n'est pas aisée, car il leur faut composer avec les exigences de l'État et celles du Parc qui prévoit des programmes immobiliers de petite taille. Pour les trois protagonistes, difficile d'atteindre ces objectifs dans les temps. À Saint-Rémy, 68 logements doivent encore être créés cette année, faute de quoi la commune se verra pénaliser par l'État d'une forte amende. Une question réellement préoccupante, "la commune ne disposant pas de réserve foncière a mis en œuvre une étude d'aménagement et de restructuration du centre ville, afin de pouvoir réaliser, entre autres, ce programme", indique Marie-France Mouligneau, du service urbanisme.

Des résultats encourageants

Dans l'ensemble des communes du Parc, près de 200 logements sociaux ont été créés depuis le début des années 90. Nul besoin de chercher les barres de dix étages, les HLM d'aujourd'hui sont d'excellente qualité et parfaitement adaptées au contexte architectural dans lequel elles s'insèrent. En règle générale, elles sont soumises à des contraintes supérieures à celles du logement privé car elles ont obligation de satisfaire au label "qualitel". Celui-ci définit un certain nombre de normes électriques, thermiques et acoustiques. Les programmes actuels sont de petite taille et très appréciés de leurs locataires. "Plus les programmes sont petits, plus il y a appropriation des lieux", confirme Gérard Riou. Les individus ont un besoin naturel de s'identifier à leur habitat, un pré-requis qui évite toute forme de dégradation et de vandalisme. En respectant l'identité des villages, nous économisons de nombreux coûts comme les réparations dues à la dégradation des lieux..."

Hélène Binet ■

* SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique



▲ L'ancienne école d'Auffargis transformée en appartements à loyer modéré

© Sogemac

L'OPAH, un outil au service de l'habitat locatif

Concevoir globalement le logement locatif est bien dans les préoccupations du Parc. L'atelier d'urbanisme et d'architecture planche actuellement sur la mise en place d'un outil pour conforter les actions engagées par les communes : l'OPAH, opération programmée d'amélioration de l'habitat. L'opération poursuit trois objectifs : favoriser les restaurations et les réhabilitations du patrimoine ancien, réhabiliter et reconquérir les centres bourgs et enfin développer l'habitat locatif. Sur ce dernier point, le Parc, avec l'aide de l'État, incitera les communes et les particuliers à réhabiliter certains logements pour y développer du locatif.



Bienvenue à la ferme des Catteau. On aurait pu dire, selon l'appellation officielle "ferme de Coubertin", mais permettez cette appropriation légitime le temps de ces deux pages, le temps de ces deux générations qui, déjà, se succèdent à la tête de l'exploitation et qui nous proposent aujourd'hui de si délicieux laitages ; bref, le temps de déguster un P'tit St-Rémy.

L'ensilage, mets d'hiver

L'ensilage est constitué d'herbe récoltée verte, tassée fortement, puis recouverte d'une bâche (on voit souvent des pneus posés sur les tas pour empêcher la bâche de flotter au vent), on met de la terre pour assurer une bonne étanchéité... c'est le principe de la choucroute et c'est ce qui constitue l'alimentation principale des bovins avec, en complément, de la pulpe de betterave (résidus de l'industrie sucrière) et du maïs broyé.

Avez-vous goûté

le P'tit St

Isabelle, Françoise et Pascal ont grandi sur cette terre, propriété de la famille de Coubertin. Ils y ont appris, aux côtés de papa et maman, à jouer avec les animaux de la ferme, grandeur nature, à reconnaître l'odeur de la terre et celle du lait cru. Les Catteau sont arrivés en 1966 à St-Rémy : "Pascal avait deux ans, Isabelle a fait le transport gratuit et Françoise est une pure d'ici", explique papa André. "On venait de la banlieue de Lille où notre petite exploitation de 10 ha étouffait sous l'emprise de l'agglomération grandissante. On connaissait, par relation, l'agriculteur qui avait exercé ici et qui arrêta. La décision a été rapide. Nous avons exploité pendant 13 ans l'ancien corps de ferme de Coubertin jusqu'au jour où le bâtiment a été légué aux Compagnons du devoir du Tour de France. En 1979, nous avons alors construit ces nouveaux bâtiments afin de développer notre activité." Aujourd'hui, l'exploitation compte 75 ha d'herbage, un troupeau de 65 vaches laitières, 70 veaux et génisses, futures laitières, une vingtaine de chèvres, environ 500 poules pondeuses et une centaine de poulets destinés à la vente directe. La moitié de la production de lait est vendue sur place, frais ou transformé. L'autre moitié est collectée par la laiterie industrielle des bas Vignons à Corbeil. Celle-ci diffuse lait et produits dérivés (crème, yaourts, fromage blanc, beurre..) en Ile-de-France.

Plutôt motivés, les Catteau juniors

André et Marie-Joseph s'imaginaient-ils que leurs trois enfants allaient prendre la suite de la ferme ? Ils avouent avoir tout fait pour encourager leur garçon à poursuivre ce qu'ils avaient entrepris : "mais les filles, on ne savait pas", confie André. Françoise, la plus jeune, s'intéresse aux chèvres. Elle fait l'ENIL, l'école nationale de l'indus-

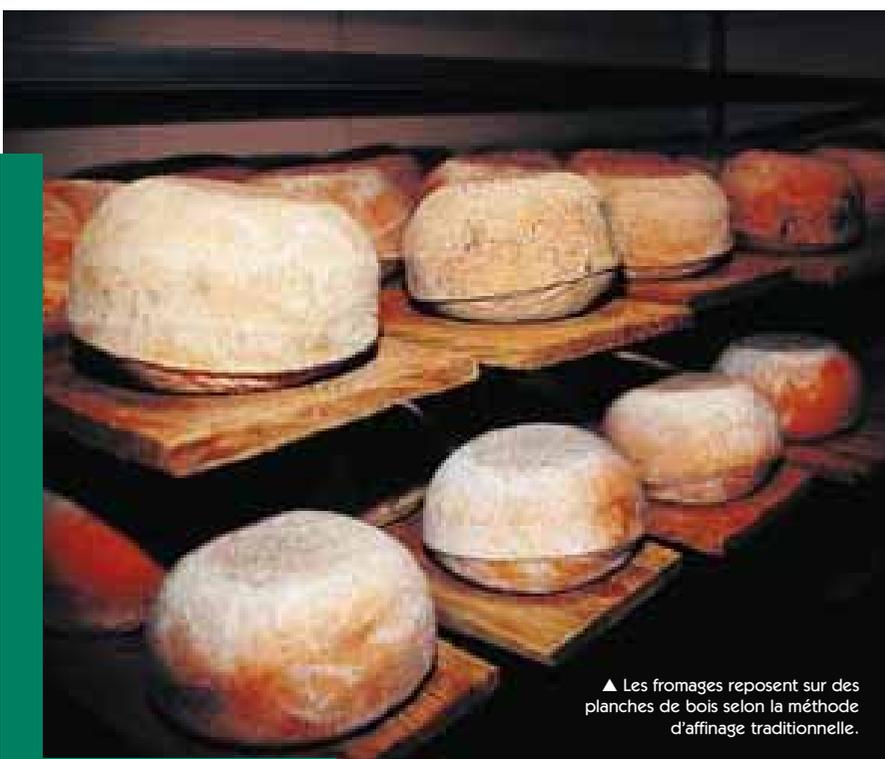


▲ La famille Catteau de gauche à droite : Françoise (debout), Isabelle (accroupie), maman

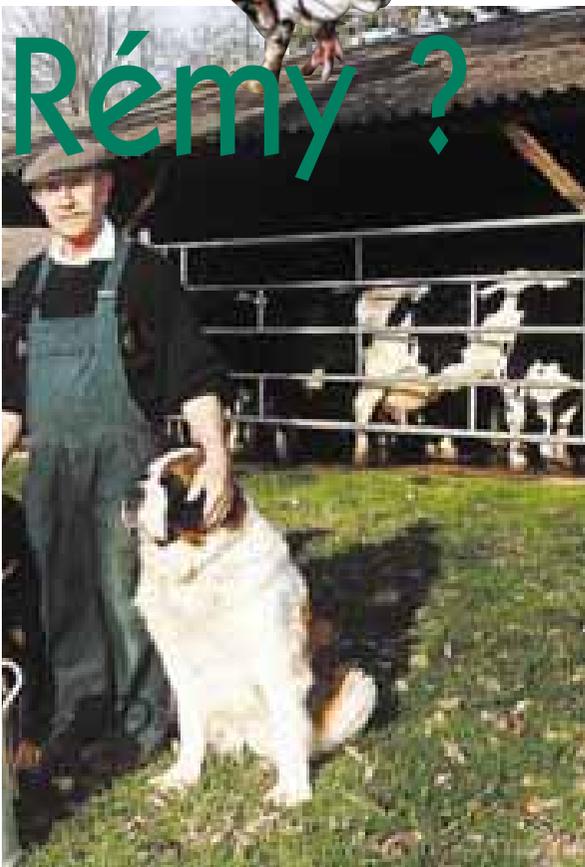
trie laitière, où elle apprend les techniques de fabrication du fromage. Sa grande sœur s'engage dans une tout autre filière. Comptable, elle travaille dans un cabinet renommé quand l'envie lui prend de revenir à la ferme rejoindre la famille en pleine activité. "J'avoue qu'elle m'a étonné. Aujourd'hui, chacun a sa tâche, tous s'entendent bien dans le travail, tant mieux" se félicite le chef de famille.

La fromagerie ouvre ses portes

En 1994, la famille Catteau installe une petite fromagerie artisanale selon les normes les plus draconiennes. Françoise y fabrique des fromages de chèvre (crottins, pyramides...) et différents fromages de vache, type tomme, mimolette, bleu, St-marcellin, coulommiers. Nul besoin d'envier les fromages de Haute-Savoie, d'Auvergne ou du Dauphiné, courez à St-Rémy-lès-Chevreuse et goûtez au fameux petit St-Rémy, un délice de type reblochon que Françoise a élaboré. Vous trouverez également fromages blancs (nature, caillés, épicés), crème fraîche, beurre, yaourts nature, aux fruits ou au chocolat. Toutes ces gourmandises sont proposées au public sur place de 9h à 10h30 puis de 17h à 19h, sauf le mardi matin. La ferme accueille ainsi jusqu'à 120 clients par jour. Quelques légumes (pommes de terre, oignons, carottes, etc.) permettent de répondre à une demande bien naturelle. "Quand les gens viennent chercher leur lait, ils aiment bien trouver d'autres produits de la terre. On propose aussi de la volaille et quelques produits comme du miel fait à



▲ Les fromages reposent sur des planches de bois selon la méthode d'affinage traditionnelle.



Marie-Joseph, papa André sans oublier Pascal, le fils aîné absent sur la photo.

St-Rémy, des pâtés et rillettes du département. On essaye de privilégier les produits locaux. Notre but et notre développement sont là : faire venir un maximum de monde sur l'exploitation." Côté parking, il va falloir alors pousser les arbres car le mercredi et le dimanche après-midi, on frôle déjà l'embouteillage ! Beaucoup de parents profitent en effet de leur marché à la ferme pour venir avec leurs enfants. "Les petits peuvent aller au-devant des vaches, des chèvres, il y a aussi des lapins, deux porcs qui ont beaucoup de succès auprès des enfants..."

À la ferme Catteau, le lait est encore vendu à la pompe. Exclusivement cru, il présente un goût auquel l'homo sapiens des temps modernes n'est plus habitué, "mais on se rend compte que les enfants l'apprécient" se réjouit-on chez les Catteau.

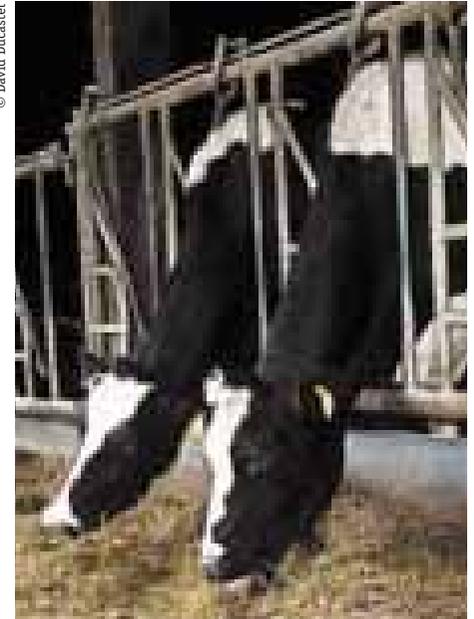
Sensible à l'apport pédagogique d'une telle activité, Isabelle reçoit régulièrement des classes de maternelle, primaire et des enfants jusqu'à 12 ans.



Les coulisses de l'exploitation

Les sourires de Marie-Jo et de ses filles à la boutique nous feraient facilement oublier l'arrière boutique. L'image du fermier et de ses contraintes, traire à 6h00 du matin, mener les troupeaux aux champs 7 jours sur 7 est toujours aussi vraie, tout cela reste d'actualité. "Il faut aimer ce métier -là, je ne dirais pas qu'il faut être plus courageux que d'autres, mais il faut la volonté de le faire", confie André aujourd'hui à la retraite. Pascal, le fils, est assisté dans les champs par deux aides. L'un, vacher, s'occupe de la traite à 6h00 et à 16h15 de manière à avoir du lait frais pour la vente à 17h00. Il s'arrête à 11h30 et reprend à 15h30. Pascal le relaie pendant ses week-ends et ses congés. La traite automatisée fournit, à raison de 5 mn par vache, une moyenne de 20 litres de lait par animal et par jour. On peut observer la traite de 16h30 à 17h15 à travers une vitre dans un espace aménagé, accessible sur le côté de la ferme. Un panneau pédagogique renseigne le visiteur. Le lait recueilli à 37/38° est légèrement remué et refroidi entre 2° et 4° dans le tank à lait à partir duquel un tuyau rejoint le comptoir du magasin où les habitués viennent se servir chaque jour.

"Par rapport à d'autres éleveurs, compare Pascal, nous avons le même potentiel génétique mais nous ne l'exploitons pas à fond. Notre volonté est de travailler la qualité, de nourrir les animaux avec de l'herbe, du foin et de l'ensilage d'herbe de l'hiver (voir encadré), plutôt qu'en intensif avec uniquement des pulpes et du maïs. Nous avons abandonné les aliments tels les tourteaux de soja (OGM). On est presque bio, on préfère produire sain".



Les flamandes de St-Rémy

Le vêlage démarre en principe au mois d'août ou septembre, jusqu'au mois de mars. Les mâles sont vendus au bout de 10 à 15 jours. Une vache doit avoir deux ans et demi à trois ans pour vêler. "On cherche à leur faire donner un veau par an." Elles produisent alors du lait pendant dix mois. Puis, elles ont deux mois de repos en attendant de remettre un veau au monde. Les périodes diffèrent d'une vache à l'autre, ce qui permet d'avoir toujours du lait à recueillir (tandis que les chèvres s'arrêtent de fin décembre à début mars). Le troupeau constitué de vaches hollandaises, "de la super laitière, mais qui demande une nourriture riche", accueille, depuis quelques années, des cousines flamandes.

"On a tenté l'expérience d'implanter une race de notre région, menacée comme beaucoup de petites races en France, car moins productive. On a donc voulu en élever quelques-unes, même si elles sont effectivement moins rentables" explique l'éleveur, sincère et attendrissant. Où quand la passion mêlée de nostalgie rejoint la biodiversité ! La renaissance de la vache flamande à St-Rémy-lès-Chevreuse, c'est peut-être l'aboutissement et la plus grande fierté d'André, outre bien sûr la satisfaction de voir ses enfants poursuivre le travail que Marie-Joseph et lui ont voulu développer.

Patrick Blanc ■





La mante religieuse ange déchû ?

On lui attribue de jolis sobriquets. On l'appelle parfois *Prie-Dieu*, *Prégadiou* dans le Midi, parce qu'elle replie, dressée, ses pattes avant et qu'elle peut rester de longs moments immobile.... Mais ne vous laissez pas abuser par son attitude de sainte, la réalité est bien différente. La mante religieuse est un insecte redoutable pour ses congénères, capable de croquer son compagnon en plein accouplement. Agile, habile, rapide, elle revient dès le mois de mai dans les jardins. Cherchez bien.



Sous nos latitudes, la mante colonise exclusivement les milieux chauds et secs comme les prairies et friches sur coteaux ensoleillés.

© Laurent Martin - Dhermont

De 5 à 8 centimètres chez la femelle, 4 à 6 chez le mâle, la mante religieuse possède deux longues antennes fines, six pattes et deux paires d'ailes. Sa tête, très particulière, est de face parfaitement triangulaire. Ses grands yeux ronds juchés aux sommets du trigone sont puissants. Ajoutez à cela sa capacité de dissimulation et sa faculté d'orientation de la tête, unique chez les insectes, et notre mante devient un super prédateur.

Le Bon Dieu sans confession ?

La mante n'a de religieux que le nom. La charité, ce n'est certes pas son affaire. Armée des pieds à la tête, elle est impitoyable. Ses pattes ravisseuses se replient telles des lames de canif pour piéger fermement ses proies. Avec ses mandibules extrêmement tranchantes, elle broie en un clin d'œil criquets, papillons, sauterelles, abeilles ou araignées. Pour détourner l'agresseur, elle peut déployer brusquement ses deux paires d'ailes mais, ce qu'elle préfère, c'est la technique du crissement crispant. Les pattes antérieures écartées, le thorax redressé, elle frotte ses ailes et courbe l'abdomen vers le haut produisant un sifflement inquiétant.

Une garde-robe haute en couleurs

La mante religieuse peut arborer les couleurs de la terre, des pissenlits ou des prés. Douée à l'état immature de facultés d'homochromie, comme le caméléon, l'insecte change de teinte. Ainsi, d'une mue à l'autre, la mante peut varier sa parure. Et ce n'est qu'au bout de la septième métamorphose (la sixième pour les mâles) que la mante choisit sa tenue définitive. Ensuite, vraisemblablement par souci de camouflage, elle recherchera un milieu correspondant à sa propre couleur.

Sous le soleil exactement

La mante religieuse aime le soleil. En France, on la trouve dans le Midi, mais on peut également la rencontrer en région parisienne et notamment dans notre Parc naturel régional. Vous la surprendrez dans les endroits secs, tapissés d'une végétation de hauteur moyenne, sur les bords de chemins ou sur les coteaux bien ensoleillés. Le service Environnement du Parc a noté sa présence sur une dizaine de parcelles seulement. Et chaque fois, les populations ne dépassent guère les dix individus.

Encore très largement répandue dans les années 50 dans la proche banlieue parisienne, la mante y est aujourd'hui considérée comme éteinte. L'urbanisation, la surfréquentation touristique ou l'évolution des pratiques pastorales ont conduit à la destruction de son milieu et ainsi à sa raréfaction. Un arrêté préfectoral prévoit sa protection en Ile-de-France. Pour être effectif, il devrait s'accompagner de mesures de préservation de son habitat. Mais la tâche est ardue car, avec ses quelques grammes, la mante religieuse ne pèse pas lourd dans la balance des aménagements...

Hélène Binet ■



© Arnaud Horellou

▲ La mante fixe ses œufs sur une plante, un arbuste ou une pierre et les enveloppe dans une sorte de capsule protectrice appelée oothèque. Cette oothèque contient de 200 à 300 œufs qu'elle protège l'hiver durant. L'éclosion survient au printemps suivant.

Fiche d'identité

Nom : Mante religieuse
(*Mantis religiosa*)

Livret de famille : les mantes sont des Dictyoptères comme les blattes et les termites. En Europe, on recense une vingtaine d'espèces, la plus connue et la plus répandue étant la mante religieuse.

Taille : de 5 à 8 cm pour les femelles, 4 à 6 pour les mâles

Reproduction : accouplement au printemps, les œufs regroupés en oothèques, sortes de capsules, éclosent l'année suivante.

© Arnaud Horellou

Tempête, nature et paysages

Dans sa violence, la tempête de Noël 1999 n'a pas épargné le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, provoquant sur son passage de nombreux dégâts qui ont affecté en particulier le domaine végétal et provoqué d'importantes modifications des paysages. Le Parc naturel régional a engagé un important travail de restauration des sentiers et des rivières, tandis que l'ONF met les bouchées doubles pour une réouverture progressive de la forêt domaniale au public.

Trouées énormes, spectaculaires " mikados ", grands arbres isolés déracinés ou brisés... C'est à un immense chantier de remise en état que s'est attelé l'Office national des forêts, sans remettre en cause ses grands objectifs de gestion : accueil du public, gestion des paysages et milieux naturels, production de bois d'œuvre de qualité et gestion de la faune.





L'ONF met les bouchées doubles



Petit lexique forestier

Un arbre se compose d'un fût ou tronc (portion de la tige d'un arbre sans rameau), d'une couronne (zone de départ des branches d'un feuillu) et du houppier (branchage, cime).

Après le passage de la tempête, les forêts sont encombrées de chablis (arbres renversés par le vent), chandeliers (troncs d'arbres brisés par la tempête à une certaine hauteur et qui restent debout) et d'arbres encroués (restés accrochés en tombant). A la litière du sol (ensemble des feuilles et de bois mort qui le jonchent) viennent s'ajouter les volis (partie d'un arbre brisé par le vent qui reste à terre).

I l a fallu, dans un premier temps, faire une évaluation des dégâts, en s'aidant de photos aériennes. Inventorier, parcelle par parcelle, les arbres touchés, les repérer sur cartes, déterminer les lots à attribuer aux exploitants forestiers, dresser un véritable bilan de santé de la forêt. L'ONF a par ailleurs mis en place un observatoire de la tempête, délimitant une trentaine de parcelles sur 200 hectares où il laissera entièrement faire la nature, sans aucune intervention.

Pour autant, il n'est pas question de revenir sur le plan de gestion de la forêt de Rambouillet, défini et mis en œuvre depuis quinze ans. Les opérations de boisement ou reboisement vont continuer au rythme prévu sur les parcelles actuellement en régénération.

La régénération elle-même prendra différentes formes, selon que l'on décidera de replanter, de semer ou tout simplement de laisser faire la nature, en lui facilitant juste un peu la tâche : les puits de lumière ouverts dans les futaies vont en effet permettre à de jeunes semis naturels d'essences nobles de prendre de la vigueur. L'option d'intervention minimale prévaudra dans les zones de feuillus dites en amélioration, alors qu'une mise en régénération devrait plutôt s'imposer

pour les secteurs de résineux, à certains endroits. Le reboisement s'y fera tantôt en feuillus tantôt en résineux notamment sur les sols stériles (type sables de Fontainebleau) où l'on préférera le pin laricio au pin sylvestre. Partout où ce sera possible, l'ONF préservera des bouquets paysagés. Une sylviculture moderne, plus proche de la nature, moins jardinée, va mélanger des espèces, prévoir un écartement suffisant pour permettre le développement d'espèces secondaires et d'arbustes. *"Le charme de nos forêts tient à la grande diversité de sa qualité paysagère, avec une alternance de sols et de reliefs, rappelle Bruno de Groulard, de l'ONF. La forêt était belle, elle le redeviendra"*, promet-il.

Les spécialistes s'accordent à estimer qu'en dépit de ses effets spectaculaires et de ses conséquences pour plusieurs années sur les paysages et la production de bois, cette tempête mémorable ne constitue pas une catastrophe écologique. La faune s'en est mieux tirée que les arbres : si l'on a pu observer quelques chevreuils boitant, les animaux dans leur ensemble ont, semble-t-il, été protégés par leur instinct. Aujourd'hui, les grands animaux se régalaient avec les feuilles des grands arbres à terre, les pics sont au travail, la vie a partout repris ses droits.

Forêt interdite : jusqu'à quand ?

Le public, en revanche, n'a pas retrouvé le libre accès à la forêt qui, dans sa plus grande partie, lui reste officiellement fermée par arrêté préfectoral, en raison des dangers encourus. Un retour à une sécurité "normale" sur les 16 000 hectares de la forêt domaniale et des forêts publiques voisines ne pourra pas être assuré avant plusieurs mois. L'ONF a travaillé en priorité à la mise en sécurité des sites équipés pour l'accueil du public (routes forestières, pistes cyclables, Espace Rambouillet...) et mis en place une nouvelle signalisation qui indique les chemins et zones sécurisés. Certaines activités économiques directement liées au tourisme ont été momentanément affectées par les mesures d'interdiction : suspension des séjours nature au centre des Hauts-Besnières, forte perturbation de l'activité de Loisirs VTT à Dampierre en Yvelines... Il faut aujourd'hui garder bon espoir. Depuis le mois de mars, les réouvertures se multiplient et, chaque semaine, de nouvelles routes et sentiers forestiers sont à nouveau livrés aux promeneurs et visiteurs.



Le Parc restaure son patrimoine

Les dégâts occasionnés par la tempête de décembre ont conduit le Parc à entreprendre d'importants travaux de restauration sur plusieurs secteurs dont il a la responsabilité en tant que propriétaire ou gestionnaire. C'est ainsi qu'il s'est attelé à la remise en état des rivières, des sentiers de découverte et du réseau de chemins balisés. Le travail a également porté sur les clôtures, les fléchages et les balisages ainsi que sur la mise en sécurité de certains équipements. Les travaux sont actuellement en cours.

Restaurer la nature et l'environnement

Quelques jours après le sinistre, les techniciens du Parc ont arpenté les 30 kilomètres de rivières du haut bassin de l'Yvette, gérés directement par le Parc pour évaluer l'ampleur des dommages. Les dégâts les plus lourds portaient alors sur les arbres des berges et des fonds humides des ripisylves. Ces barrages naturels empêchaient, à certains endroits, le bon écoulement de l'eau. Les rives de l'Yvette ont également été fortement endommagées par la crue qui a suivi la tempête. Le Parc a alors



engagé d'importants travaux de protection des berges et talus. Ces travaux terminés, il faut procéder au débroussaillage, à l'abattage d'arbres et au désencombrement pour dégager et remettre en état les cours d'eau et leurs berges sur l'Yvette, le Pommeret et le ru des Vaux.

GR, sentiers en grande réparation

Arbres déséquilibrés, chablis isolés ou disposés en mikados, c'est près de mille arbres qu'il faut débiter sur les deux sentiers de découverte de Maincourt (1,7 km) et des Maréchaux (4,5 km), ainsi que sur le chemin Jean Racine (6 km). Par ailleurs, il est prévu de remettre en état les panneaux et fléchages détériorés, de reprendre et de vérifier l'ensemble du marquage sur les 250 km de sentiers balisés, ou encore de dégager et mettre en sécurité des sections de chemins indispensables à la réouverture d'itinéraires prioritaires.

Les bois qui entourent le Centre d'initiation nature des Hauts-Besnières ont également été fortement touchés et le centre fermé pendant plusieurs mois. Pour permettre sa réouverture, il a fallu procéder à des travaux de mise en sécurité des boisements aux abords immédiats, abattre des arbres encroués, élaguer des branches dangereuses. À la Maison de Fer, dans le parc, c'est un merisier, un hêtre, un chêne penché, un chablis de frênes encroués sur des érables et un pin sylvestre qu'il a fallu sacrifier, alors qu'il a été possible de sauver le grand cèdre de la première terrasse.

Le coût de remise en état de ce patrimoine a été évalué à un total de quelque 1,85 million de francs (hors taxes), dont le financement est assuré à 60% par la Région Ile-de-France et 40% par le Département des Yvelines.

Reconstruire durablement

Les 17 Parcs naturels régionaux touchés par les tempêtes de décembre ont préparé un plan de reconstruction qui prévoit trois actions d'urgence : dégager les chablis en respectant les milieux, replanter les vergers et arbres isolés, préparer les saisons touristiques à venir, ainsi que trois actions à moyen terme : replanter la forêt en tenant compte de la biodiversité et des paysages, appuyer la filière bois, développer la diversification énergétique en donnant une priorité au bois.

Le Parc vous conseille et vous aide

Les particuliers qui souhaitent aménager un jardin écologique peuvent prendre conseil auprès de la mission environnement-milieux naturels du Parc. Des subventions peuvent être accordées pour aider les propriétaires de vergers de haute tige à financer des plantations de pommiers et poiriers.

Le chêne et le vent

Cette chute d'arbre présente de grandes similitudes avec ce que l'on voit aujourd'hui dans nos bois. Le peintre Pelouse, habitué des Vaux-de-Cernay et des forêts environnantes, réalisa il y a environ 120 ans au moins deux œuvres sur cet arbre déraciné. "En observant les branches et le feuillage, commente Edouard Stephan qui nous a communiqué ce cliché, on peut penser qu'il s'agit d'un chêne, la tempête ayant eu lieu en été car la végétation est bien verte." Pelouse n'a cependant laissé aucune indication de lieu ou de date. Les archives départementales qu'a consultées E. Stephan, n'ont pas dévoilé davantage de renseignements relatifs à une tempête comparable à celle que nous avons vécue fin décembre.





Replanter ? Quel choix ?



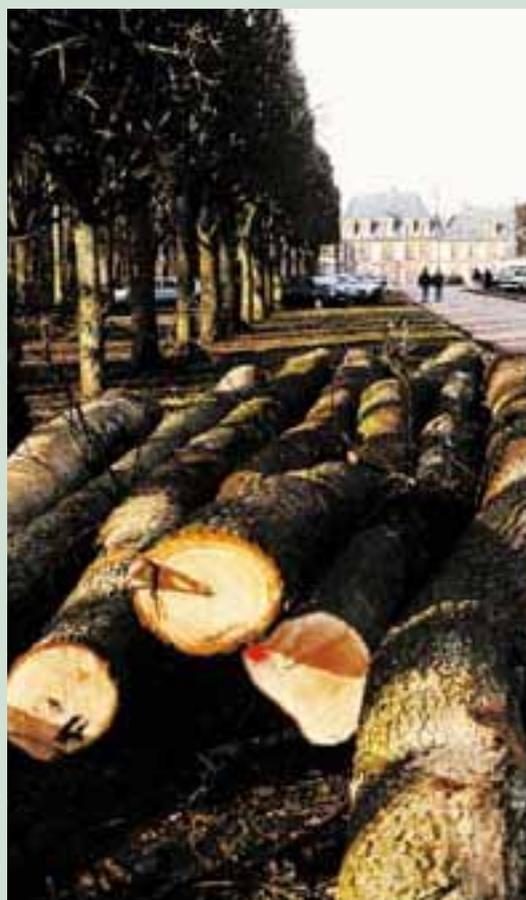
La tempête s'est chargée ici ou là de faire place nette. Voici quelques recommandations à l'usage des propriétaires de bois, parcs, ou jardins qui souhaitent en réparer les dégâts et planter.

Tronçonner, dégager, dessoucher, le plus urgent a été de remettre un peu d'ordre. Dans certains cas, on aura peut-être conservé dans le jardin un arbre mort ou couché. Mais que faire de toutes les branches cassées et des débris qui jonchent le sol, de l'arbre tombé dans la mare ? Impossible de tout éliminer, surtout dans les bois et forêts, bien sûr. Plutôt que de considérer ces "déchets" végétaux comme une pollution regrettable, pourquoi ne

Aide aux propriétaires sylviculteurs

L'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France vient de décider d'affecter une somme de 8 millions de francs pour permettre aux propriétaires sylviculteurs dont les espaces boisés ont été gravement endommagés par la tempête de procéder au façonnage-débardage des bois couchés ou cassés au cours de la tornade. L'aide proposée sera calculée sur la base de 50F/m³ de bois façonné et débardé en bord de route sous forme de grumes ou bois de chauffage. Ne seront pris en compte que les bois de résineux, frênes, érables, hêtres et peupliers qui ne peuvent pas se conserver à l'état de chablis au delà du printemps. Priorité sera accordée aux demandes provenant de propriétés boisées de moins de 100 hectares ou sinistrées à plus de 25%. Les dossiers de demandes d'aides doivent porter sur au moins 30m³ et être adressés au Centre régional de la propriété foncière d'Ile-de-France avant le 1^{er} juillet 2000.

CRPF IDF - 43, rue du Bœuf
Saint-Paterne - 45000 Orléans



pas y voir une source précieuse de diversité végétale : ils contribuent à la richesse de la litière qui se constitue sur les sols, indispensable à la vie du sol lui-même.

Première chose à faire avant de replanter, prendre le temps de réfléchir. Souvenons-nous de la morale de la fable "Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge...". Nos choix ont une incidence sur l'évolution des paysages comme sur la biodiversité.

Pour les maisons qui se situent en bordure de village ou de hameau, le jardin et la clôture, tels qu'on les voit de la route, ont un impact évidemment plus fort sur la perception du paysage qu'à l'intérieur du bourg ou du lotissement. En bordure de prairie, une haie champêtre libre ou légèrement taillée fera meilleur effet qu'un mur compact de thuyas, sans compter qu'elle saura mieux résister aux maladies et parasites. Il ne sera pas forcément judicieux de remplacer les arbres déracinés qui ont permis, en certains endroits, de retrouver des points de vue ou des perspectives intéressantes. Dans la mesure du possible, il est conseillé de privilégier les essences locales (ce qui n'interdit pas bien sûr, de choisir d'autres espèces de plantes ou d'arbres). Si les plantes exotiques peuvent séduire, ce n'est pas en plantant un araucaria* que l'on attirera chez soi des singes désespérés : seules les essences locales sont idéales pour la faune de l'endroit, oiseaux, mammifères, insectes... Naturellement adaptées au sol, au climat, rustiques, elles se fondent plus naturellement dans le paysage à créer et offrent leur succession de floraisons et fructifications intéressantes.

L'emplacement, l'exposition, la nature du sol... autant d'éléments à prendre en compte avant de se précipiter sur la bêche. En jardinerie ou chez le pépiniériste, l'arbre choisi tient dans un conteneur, mais il faut imaginer la hauteur qu'il atteindra, la surface qu'il couvrira, l'ombre qu'il fera : l'encombrement moyen d'un bouleau de 25 ans (25 m²) est moindre que celui d'un érable ou d'un marronnier (75 m²), un tilleul pourra être taillé ou laissé libre. Il est conseillé de réserver les conifères et les feuillus à fort développement aux plus grands jardins, d'échelonner les plantations, pour faire coexister des populations d'âges différents, de penser également aux arbres fruitiers...

Hélène Dupont ■
Photos David Ducastel

* Arbre d'ornement d'origine andine au tronc et aux branches couvertes d'écaillés, appelé aussi "désespoir des singes".

Reboisons la France

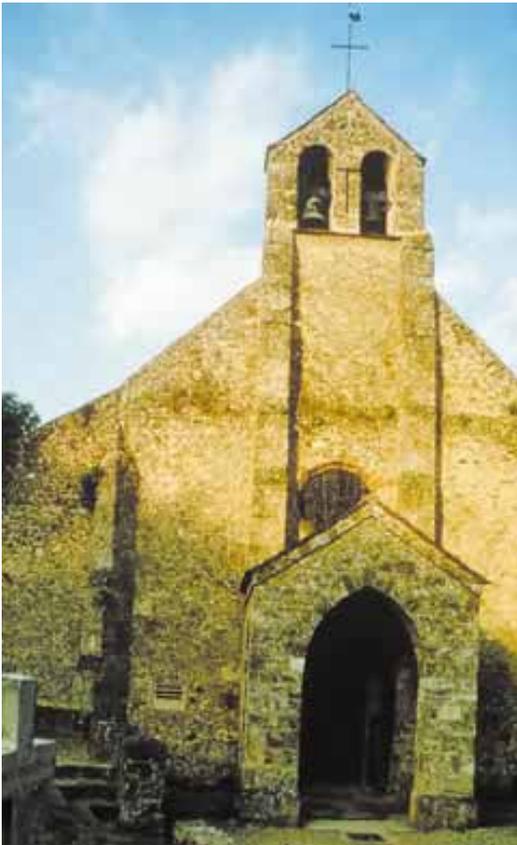
L'association "Parcs et Jardins de France" qui regroupe de nombreux sites privés ouverts au public comptabilise plus de 60 millions d'arbres abattus, soit plus de trois milliards de francs de dégâts, dont 95% ne sont pas couverts par les assurances. L'association a donc lancé un appel à la solidarité nationale. Un don de 150 francs permet de replanter un conifère, 250 francs un peuplier, 500 francs un hêtre et 1000 francs un chêne. Chaque donateur peut choisir le site auquel il souhaite affecter son don, par exemple le parc de Dampierre qui a vu 15 000 arbres abattus, ou le parc et les jardins de Breteuil. Il recevra un certificat de baptême de son arbre.

Parcs et Jardins de France - 3 rue des Grands Augustins - 75006 Paris
Tél. : 01 55 42 15 16



Saint-Lambert-des-eaux

Le retour aux sources



Parmi les quelque 110 milliards de mètres cubes⁽¹⁾ de gouttelettes qui, tombées du ciel chaque année en France, s'infiltrent dans le sol, reconstituant les réserves souterraines, une menue portion se retrouve embouteillée sous le label St-Lambert. Ainsi près de 30 millions⁽²⁾ de bouteilles sont remplies annuellement d'un savant mélange titré H₂O, étiqueté onde pure de la Vallée de Chevreuse.

Si les puits, communaux ou privés étaient autrefois fréquents, plus rares étaient les sources d'eaux réputées potables (notez qu'à l'époque, on buvait surtout du cidre et du vin). Citons les fontaines du Chardonnet à La Celle-Bordes, du Houx et du Roi à Auffargis, Sainte-Avoye à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Sainte-Anne à Moutiers, hameau de Bullion, la Demi-lune à Dampierre, la Source des fées à Saint-Forget, Saint-Thibault aux Vaux de Cernay... Saint-Lambert-des-Bois comptait plusieurs résurgences de la nappe aquifère dite de Fontainebleau, utilisées pour la boisson. Est-ce la connaissance de celles-ci qui amena un premier entrepreneur à s'intéresser à l'exploitation de l'eau de la source Saint-Lambert ? Reconnue d'utilité publique vers 1922, la première inscription au registre du commerce sous le nom de source Chantilly daterait de 1923, tandis que le premier forage aurait été réalisé au début des années 30. Il faut attendre

la fin des années 60 pour que la seule source exploitée en région parisienne connaisse un essor industriel avec l'arrivée du groupe Perrier. Petit à petit, les sodas, eaux gazeuses et bouteilles en verre alors produites furent abandonnés au profit de l'eau de source diffusée aujourd'hui en bouteilles plastiques 0,5 L et 1,5 L.

Deux forages (à - 52 m et à - 65 m), d'un débit de 8m³/h chacun, permettent d'atteindre en période de pointe (mars) 200 000 bouteilles/jour diffusées à 90% en Ile-de-France par l'intermédiaire de la grande distribution.

Les retombées de l'eau

Le site de Saint-Lambert regroupe deux activités : le centre de production, usine de Saint-Lambert qui emploie 20 personnes, et le siège social des quatre unités d'eaux régionales du groupe. Il s'agit de la SFER, Société française des eaux régionales, créée il y a 5 ans. Elle emploie 16 personnes (la plupart habitent dans le secteur du Parc). La progression actuelle (+ 50% de volume en 5 ans) et l'application des 35 heures amènent le directeur de la source à envisager des embauches.

"La progression est régulière mais reste délicate face à l'augmentation du coût des dérivés plastiques constituant la bouteille", explique Maurice Laudren, directeur de l'usine. Celles-ci sont fabriquées à partir de "préformes" en PET, une matière plastique plus légère et plus résistante que le PVC. La préforme est chauffée, étirée, soufflée, moulée puis la bouteille chemine sur la chaîne de remplissage jusqu'au bouchage dans un circuit d'air stérile. Un laboratoire effectue matin et après-midi des analyses sur l'air ambiant et sur l'eau, du forage à la bouteille finale. À ces contrôles s'ajoutent ceux de la DDASS et ceux, mensuels, du Laboratoire central de Vittel, soit plus de 250 éléments mesurés.

Bilan de bonne santé

"En 70 ans d'exploitation, les teneurs physico-chimiques non pathogènes ont très peu varié sur la nappe de Fontainebleau. On a noté une légère évolution du taux de nitrates qui atteint 20 mg/l aujourd'hui, ce qui est bien inférieur à la norme (50 mg/l)", nous rassure-t-on. Faiblement minéralisée, l'eau de Saint-Lambert est assez chargée en bicarbonate, un élément qui permet de mieux digérer ! Autre qualité, Saint Lambert est l'une des eaux les moins chères "malgré une qualité que nous voulons irréprochable, insiste Maurice Laudren. Nous n'avons aucune structure marketing, notre seule publicité, c'est le prix." À vous de goûter !

Patrick Blanc ■

(1) Source : Centre d'Information sur l'eau. Chaque année 440 milliards de mètres cubes de précipitations se déversent sur la France, 60% s'évaporent, 15% rejoignent lacs et cours d'eau et 25 % s'infiltrent dans le sol.

(2) À titre comparatif, Vittel a commercialisé en 1999 un milliard de bouteilles.



▲ Près des deux-tiers des revenus de la commune de St-Lambert-des-Bois proviennent de l'exploitation de la source.

Nappe des sables de Fontainebleau

Nappe aquifère de type régionale, présente dans tout le sous-sol du PNR. Mais elle peut être potable ou non en des points différents selon la configuration du sous-sol, l'agencement des couches de terrain (filtre naturel), la qualité des eaux déversées...



PNR, pour un monde sans fil

Jusqu'aux années 80, l'esthétique n'était pas la préoccupation première des aménageurs qui, jusque dans les coins les plus reculés du territoire, ont apporté aux usagers les précieux services de la fée Électricité et du téléphone. Il était alors plus facile (et moins coûteux) de planter des poteaux que d'enterrer des câbles. On y prête désormais beaucoup plus attention, et la tempête de décembre 1999, en soulignant les défaillances des réseaux aériens, va sans doute permettre d'accélérer ou de renforcer les programmes d'enfouissement. Le Parc avait déjà pris les devants en signant des conventions avec les principaux opérateurs de téléphonie mobile, EDF et France Télécom pour permettre l'enterrement des réseaux.

Des réseaux aériens à mettre sous terre

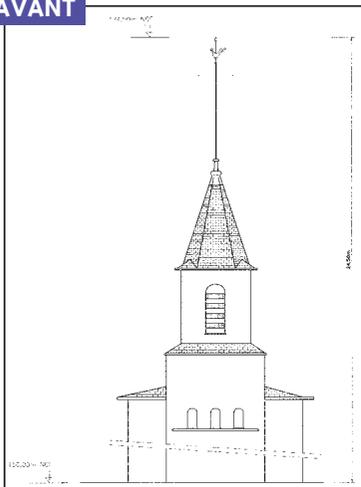
Électricité, téléphone, éclairage public : les aménageurs ont pris l'habitude d'enfouir ces réseaux dans les lotissements, dès les années 60-70, et plus particulièrement en centre bourg pour améliorer le cadre de vie et la qualité du paysage. Depuis près de dix ans déjà, le Parc aide les communes à effacer ces lignes aériennes disgracieuses de leurs cœurs de villages, à la condition que les opérations traitent conjointement les trois réseaux (électricité basse tension, téléphone et éclairage public).

Avec 19 200 mètres de rues et routes libérées de tous les réseaux aériens depuis 1991, ce sont 52 opérations que le Parc a contribué à réaliser dans 18 communes, en y consacrant 12,45 millions de francs. Les subventions du Parc représentant environ la moitié du coût des travaux, cette politique incitative a généré quelque 25 millions de francs de travaux d'enfouissement de réseaux en Haute Vallée de Chevreuse.

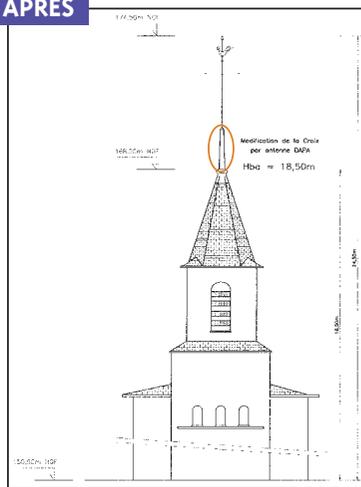
Le relais est assuré

À l'avenir les communes, qui n'ont plus la possibilité d'inscrire de tels projets dans les contrats ruraux, à moins de les intégrer dans une opération globale d'aménagement, peuvent toujours compter sur le soutien du Parc qui a prévu dans son contrat de plan 2000-2006 d'y affecter 7 millions de francs (sur un budget global d'investissements de 50 millions de francs). Du côté des entreprises, France Télécom se déclare prêt à financer une partie des coûts d'enfouissement de ses lignes, comme le fait déjà EDF. Pourra-t-on accélérer les programmes d'enfouissement ? EDF se propose d'analyser assez rapidement avec chaque commune les souhaits et les attentes des collectivités locales. Pour celles-ci, il s'agira toujours d'opérations lourdes, complexes, difficiles à mettre en œuvre et à gérer. Avant d'ouvrir et de fermer les tranchées, mieux vaut avoir programmé les autres aménagements publics, sur la voirie ou l'assainissement en particulier.

AVANT



APRÈS



▲ Le téléphone mobile cache bien son jeu : ici, l'antenne va s'intégrer à la base de la flèche du clocher



▲ Nos paysages portent les marques d'aménagements qui ne prenaient guère en compte les préoccupations esthétiques.

Où donc se cachent les antennes des mobiles ?

Pour le "portable" qui envahit nos vies, l'esthétique n'est pas une question de fils, mais celle d'une prolifération d'antennes et d'équipements qui ont un fort impact sur l'environnement. À moins qu'ils ne se fondent dans le paysage... Bien malin celui qui détectera l'antenne installée sur un des poteaux d'éclairage du stade de Magny-les-Hameaux, ou celles qui se confondent avec des paratonnerres existants sur un bâtiment de l'abbaye des Vaux de Cernay. À Châteaufort, Dampierre, Choisel et Lévis-Saint-Nom, le radôme en fibre de polyester passe inaperçu au sommet du clocher, qu'il soit installé sous les ardoises, au pied de la croix, sur le coq ou derrière l'abat-son. À Vieille-Église, ce sont les installations de la radio locale qui ont fait l'affaire, ailleurs, c'est un pylône que l'on peut entrevoir le long d'une route ou deviner au milieu d'un espace boisé... Les trois opérateurs concurrents, France Télécom Mobile, SFR et Bouygues, ont été invités par le Parc à jouer la concertation, dans le cadre d'une charte élaborée à l'échelle de la région. L'étude a été menée au sein d'un groupe de travail technique rassemblant élus et techniciens du Parc, opérateurs et services de l'État. Ce groupe s'est réuni régulièrement pendant près de deux ans, ce qui a permis d'équiper la vallée tout en préservant la qualité des sites. Ont été privilégiées les installations sur les bâtiments ou supports existants, ainsi que leur regroupement chaque fois que cela était possible. Tous les équipements ne sont pas encore réalisés, mais on peut d'ores et déjà constater que les impératifs de développement économique et de qualité paysagère peuvent se concilier.

Hélène Dupont ■

Des fêtes pour l'an 2000

Depuis le début de l'année, en France et dans le monde entier, les fêtes se multiplient pour célébrer l'an 2000. Dans le Parc, plusieurs communes ont proposé des animations. Avec les beaux jours, le programme se poursuit.

Fête du patrimoine de pays

Dimanche 18 juin 2000, on célèbre la 3^e journée du patrimoine de Pays dans toute la France. Une manifestation à laquelle s'associe le Parc naturel régional qui organise un circuit de découverte des fermes et autres sites culturels de son territoire. Cavaliers, randonneurs et cyclistes se voient proposer des parcours-découverte (itinéraires fléchés, points de location de VTT et bicyclettes...), des animations dans les fermes (comment réaliser un bon compost, tonte des moutons, fabrication de fromages...) ainsi qu'un jeu-concours. Au programme des visites, le Potager de Paqui à Senlis, la ferme de la Noue à la Celle-les-Bordes, la ferme et le Domaine de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la ferme des Trois Ponts à Auffargis (ainsi que la chambre d'hôtes chez Madame Depaoli), les Granges de Port-Royal des Champs à Magny-les-Hameaux et, en limite du Parc, la ferme de Villeneuve à Rambouillet. **Renseignements au 01 30 52 09 09**

Festival musiques et cuisines du monde

À Chevreuse, en juin, les 21, 23, 24 et 25 juin, les rues prendront des airs de fête. Pendant quatre jours musiques et cuisines du monde feront bon ménage ! Un ménage où l'accordéon s'écoute comme on déguste un Beaujolais gouleyant, où la salsa se danse piquante comme un chili con carne, et où les cuivres des casseroles brillent autant que les saxos et les trompettes. Un témoignage de l'amitié entre les peuples, invitant le public à un tour du monde en musiques, rythmé par la découverte des cuisines des cinq continents.

Au programme :

Mercredi 21 : à partir de 19h : musiques d'aujourd'hui et cuisine vue par les moins de 20 ans

Vendredi 23 : à partir de 19h "la Chine", défilé des danseurs de lions à travers la ville. 21h "l'Inde", Gypsies of Rajasthan

Samedi 24 : 15h "les Balkans", Sarah Alexander.

17h "le Cameroun", Nya Soleil. 21h "Cuba", Sabor a son.

Dimanche 25 : 14h "les Caraïbes", Snor Holmes.

16h "la Jamaïque", Mix Up

Renseignements au 01 30 52 13 52.



2000 regards sur le paysage

Le Parc souhaite placer le changement de siècle sous le signe du paysage. **Renseignements au 01 30 52 09 09.**

"100 ans de cinéma en vallée de Chevreuse" Séances à 22h30 - Montage "Cent ans de cinéma en Vallée de Chevreuse" suivi d'un long métrage *

Depuis le début du siècle, la vallée de Chevreuse crève l'écran. Plus de 300 films parmi les plus célèbres y ont été tournés. Un montage d'une trentaine d'extraits retrace l'histoire du cinéma dans le Parc naturel régional. On surprend Simone Signoret à Chevreuse (les Diaboliques), Louis de Funès à Dampierre (l'aile ou la cuisse) ou encore Jeanne Balibar dans les Vaux de Cernay (fin août début septembre). On revoit avec émotion Janique Aimée au Mesnil-Saint-Denis, Thierry la Fronde à Cernay-la-Ville, le p'tit Gibus à Auffargis... Pendant près d'une demi-heure, le cinéma rend hommage à la vallée de Chevreuse, star du 7^e art.

17 juin : Château de la Madeleine

En avant-première *La vache et le président*, conte de Philippe Muyl (sortie officielle fin juin 2000)

30 juin : Granges de Port-Royal des Champs

Les Diaboliques, suspense de Henri G. Clouzot avec Simone Signoret (1955)

1^{er} juillet : Bonnelles

Le Roi de Paris, comédie dramatique de Dominique Maillet avec Philippe Noiret (1995)

7 juillet : Château de Méridon (Chevreuse)

Au rendez-vous de la mort joyeuse, film fantastique de Juan Luis Bunuel avec Gérard Depardieu (1972)

8 juillet : Étangs des Roches (Dampierre)

Le cœur sur la main, comédie d'André Berthomieu avec Bourvil (1949)

* En cas de pluie, les films seront projetés aux granges de Port-Royal

Promenades commentées sur les peintres paysagistes du XIX^e siècle

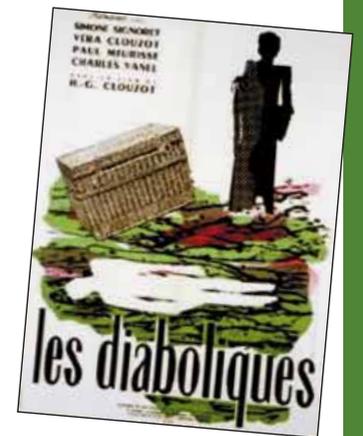
28 mai, 25 juin, 2 juillet, 10 septembre et 1^{er} octobre.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de nombreux peintres paysagistes en quête de motifs picturaux naturalistes fréquentent Cernay-la-Ville et ses environs. Les séjours qu'ils y feront, l'appréciation esthétique et pittoresque qu'ils portent aux lieux contribueront à la renommée des Vaux de Cernay. À leur suite et guidé par une conférencière, le Parc vous propose de découvrir au cours d'une promenade, les ambiances paysagères qui les ont inspirés.

Promenades commentées sur le chemin Jean Racine

18 juin, 2 juillet, 9 juillet et 24 septembre.

Le chemin Jean Racine rappelle les trajets que faisait l'auteur dans sa jeunesse de Chevreuse à Port-Royal des Champs. Accompagné d'une conférencière et d'une comédienne, partez sur les traces de l'élève Racine.



Les 4,8 heures
du Mesnil-Saint-Denis
2, 3 et 4 juin.

AU PROGRAMME :

- **Vendredi 2 juin** : buffet du millénaire, spectacle et bal.
- **Samedi 3 juin** : spectacles, animations, promenades en diligence, orgues de barbarie, pêche... Le soir, spectacle et feu d'artifice.
- **Dimanche 4 juin** : brocante, déjeuner champêtre et spectacle musical dans le parc du château.



La tempête de décembre 1999 dans le Parc et l'effet de serre

Entretien avec René Le Théry, Ingénieur Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts, ancien directeur technique de l'ONF

La tempête de décembre 1999 fut-elle vraiment exceptionnelle ?

Par son ampleur, cette tempête qui a durement touché la France, et d'autres pays européens, est un événement climatique exceptionnel. Il y a de fortes chances qu'elle se situe dans le faisceau des premiers avertissements donnés par l'effet de serre à l'humanité. Or il se trouve que, jusqu'à présent, ce faisceau concernait plutôt l'hémisphère sud. Les pluies diluviennes qui ont tout récemment dévasté le Venezuela et le Mozambique, faisant des milliers de morts et de sans abri, par exemple, n'attirent pas notre attention parce que ces catastrophes se passent bien loin de nous sur d'autres continents. Tandis que la tempête qui a ravagé nos forêts nous fait prendre conscience que l'effet de serre peut affecter tous les climats, y compris les climats tempérés comme le nôtre.

Qu'est-ce que l'effet de serre et que sait-on aujourd'hui ?

Les scientifiques sont toujours très prudents tant qu'ils n'ont pas de preuve absolue, cependant la communauté scientifique s'accorde pour relever un faisceau d'éléments de plus en plus dense montrant que la terre se réchauffe à un rythme accéléré à cause de l'activité humaine. Certes, il y a eu dans l'histoire de notre planète une succession de périodes glaciaires suivies de réchauffements, mais nous savons que ces réchauffements se produisaient très lentement, sur des

dizaines de milliers d'années. Ce qui se déroulait très lentement sur des dizaines de milliers d'années est probablement en train de s'accomplir sur quelques dizaines d'années avec de graves fluctuations climatiques.

Pour la communauté scientifique internationale, il y a donc aujourd'hui une très forte présomption que la croissance continue des gaz à effet de serre émis par l'activité humaine depuis 150 ans, depuis le début de l'industrialisation, entraîne de graves désordres climatiques. Ces gaz (gaz carbonique et méthane principalement) s'accumulent dans l'atmosphère, provoquant l'augmentation rapide de la température. Or, il suffit d'un réchauffement de quelques degrés pour produire des effets majeurs sur tous les climats.

Comment se traduit l'effet de serre ?

L'effet de serre entraîne un dérèglement des climats dont nous sommes bien loin de mesurer encore les mécanismes réels. Il est très probable que cela se traduise par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes : ouragans, pluies diluviennes, sécheresses.

Je pense, et je tiens à le dire, qu'il est irresponsable de ne pas appliquer le principe de précaution à l'effet de serre comme à la "vache folle". D'ailleurs on peut faire un parallèle entre ces deux menaces provoquées par les hommes eux-mêmes : quand on constatera toutes les conséquences, il sera trop tard. Avons-nous le droit de prendre le risque de faire

vivre dans 80 ou 100 ans à nos petits-enfants ou à nos arrière-petits-enfants des désordres climatiques dont nous aurons été la cause principale par notre consommation effrénée d'énergie fossile ?

Peut-on limiter l'effet de serre ?

Il faudrait agir vite et de façon concertée sur le plan international. Et surtout avoir la volonté d'agir ! Il faut aussi du courage. Regarder les choses en face conduit à des remises en question sur les modalités de la croissance économique : plus il y a une croissance économique et plus il y a augmentation de la



© P. Bouchain

consommation d'énergie ; et plus on consomme d'énergie, plus on émet des gaz à effet de serre. C'est un cercle vicieux. À notre époque où la croissance repart, il faudrait prendre des mesures nouvelles, pour rompre ce cercle vicieux par des modèles de développement économes en énergie fossile.

Quelles mesures sont nécessaires ?

Les mesures pour réduire l'effet de serre sont de deux sortes et elles sont complémentaires. Les économies d'énergie d'abord, sur tous les fronts, pour limiter les émissions des gaz à effet de serre - et chacun de nous peut déjà décider de faire des économies d'énergie à son niveau sans attendre d'y être contraint. En même temps, il faut "éponger" le gaz carbonique qui s'accumule dans l'atmosphère. C'est possible en créant ce qu'on appelle des "puits de carbone", c'est-à-dire en plantant spécialement des forêts, dont les arbres en croissance absorberont du gaz carbonique. De façon imagée, on peut dire que, comme un puits absorbe et retient l'eau de la pluie, les arbres en croissance absorbent et retiennent du gaz carbonique. Quand la croissance de l'arbre est achevée, il n'absorbe plus de gaz carbonique : le puits est plein ! La plantation et la replantation de forêts sont ainsi une mesure efficace contre l'effet de serre. Le bois est un matériau qui non seulement ne consomme pas d'énergie pour être produit, mais encore stocke du gaz carbonique. Utilisé comme source d'énergie, le bois émettra en brûlant du gaz carbonique, mais il pourra être réabsorbé si on replante de jeunes forêts, dont la croissance absorbera le CO₂. Par contre, les objets en bois continuent à stocker le CO₂. La création de puits de carbone pour limiter l'effet de serre est nécessaire mais pas suffisante, elle doit accompagner des mesures très sérieuses pour diminuer la consommation d'énergie et pour utiliser des énergies renouvelables. Les deux vont de pair.

Propos recueillis par Catherine Reinaud, Union des Amis du Parc



© David Ducastel



Directeur de la publication : Charles-Antoine de Ferrières
Président de la commission communication : Guy Poupart

Rédactrice en chef : Hélène Binet

Comité de rédaction : Hélène Binet, Patrick Blanc, Hélène Dupont

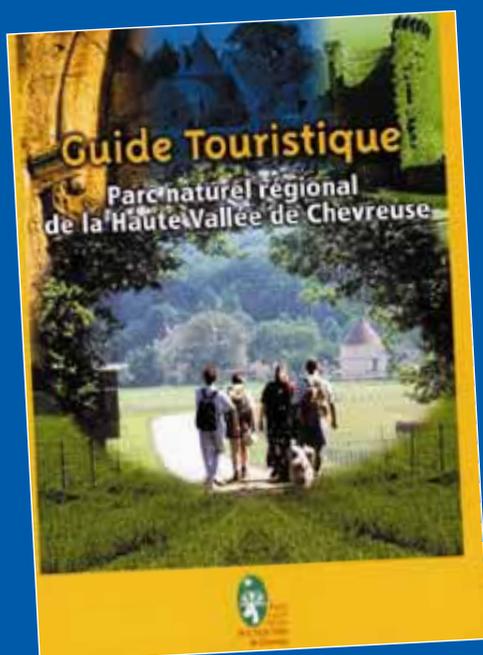
Ont participé à ce numéro : E. Aubert, M. Bourdoiseau, P. Bouchain, G. Brice, D. Cambournac, C. Dubuc, C. Haccard, F. Hardy, O. Jaffrezic, C. Lauras, C. Levasseur, A. Mari, M. Merle, J. Penaud, C. Reinaud, P. Rocher, H. Sarzier, J.-J. Thebault.

Composition, photogravure : Nuance Graphique. • Impression : SIB.

Photographes : P. Bouchain, D. Ducastel, A. Mari, Mairie de Chevreuse, Sogemac habitat, L. Martin, A. Horellou, J. de Givry, Diapothèque PNR, DR.

Premier guide touristique

du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Au printemps, la nature se réveille. C'est l'heure des promenades, des découvertes. À cette occasion, le Parc naturel régional de la Haute de Vallée de Chevreuse vient d'éditer son premier guide touristique. En 40 pages et près de 200 adresses, il présente les richesses touristiques du territoire.

- 250 km de sentiers de randonnée
- 85 restaurants gastronomiques
- 21 sites culturels (musées, châteaux, etc.)

Mais aussi les fermes à visiter, les loueurs de bicyclette, les associations de randonnée à pied, à cheval, à vélo, les étangs de pêche, les chambres d'hôtes...

Si la curiosité est votre principale qualité, venez le chercher à la Maison du Parc ou commandez-le au 01 30 52 09 09.

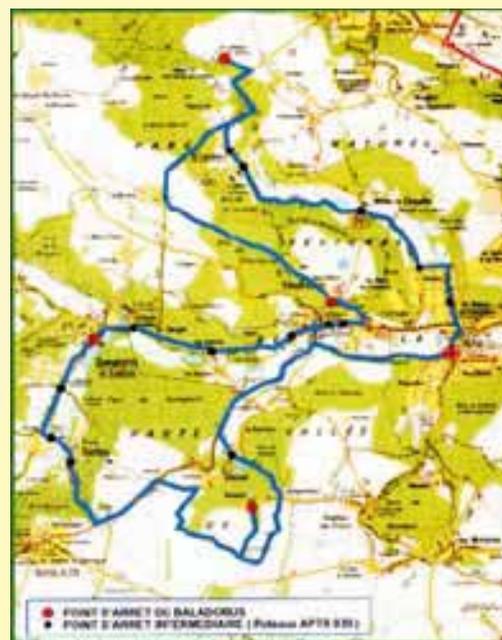
Dimanches découvertes en Vallée de Chevreuse avec le BALADOBUS



Tous les dimanches et jours fériés (de Pâques à mi-octobre*), une navette " le Baladobus " est à votre disposition pour visiter les sites classés du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Reconnaissable à son allure très nature, elle dessert les châteaux de la Madeleine (Chevreuse), Dampierre, Breteuil, ainsi que le Musée national des Granges de Port-Royal-des-Champs. En dehors des sites culturels monuments, elle dessert également quinze autres lieux. Que vous soyez randonneurs ou férus de patrimoine, composez votre itinéraire sur mesure et visitez plusieurs sites dans la même journée sans vous soucier de votre voiture.

Renseignements au Parc naturel régional 01 30 52 09 09.

* sauf au moins d'août



	9 : 42	10 : 57	13 : 27	14 : 42	17 : 27
Arrivée du RER à Saint-Rémy					
Gare de Saint-Rémy	9 : 45	11 : 00	13 : 30	14 : 45	17 : 30
Château de Breteuil	10 : 00	11 : 15	13 : 45	15 : 00	17 : 45
Château de Dampierre	10 : 15	11 : 30	14 : 00	15 : 15	18 : 00
Château de la Madeleine	10 : 30	11 : 45	14 : 15	15 : 30	18 : 15
Granges de Port-Royal	10 : 45	12 : 00	14 : 30	15 : 45	18 : 30
Gare de Saint-Rémy	10 : 55	12 : 10	14 : 40	15 : 55	18 : 40
Depart du RER à Saint-Rémy	10 : 58	12 : 13	14 : 43	15 : 58	18 : 43